

Bien déployer votre DRIMbox



De nombreux chantiers sont à mener pour déployer votre DRIMbox et assurer son bon fonctionnement ainsi que sa bonne utilisation par les professionnels de santé et par les patients.

Chantiers techniques

1. Choisir et commander votre DRIMbox

Si vous n'avez pas encore choisi votre DRIMbox, consultez le mémo « [Bien choisir votre DRIMbox](#) » et la [FAQ DRIMbox](#) disponibles sur le site ESEA.

2. Commander les mises à jour Ségur vague 2 de votre SI

Le fonctionnement de la DRIMbox nécessite que l'ensemble des briques de votre SI soient mises à jour en vague 2 Ségur. Si vous n'avez pas fait la vague 1, vous avez toujours la possibilité de passer commande pour un RIS vague 1 + 2.

Mise à jour à prévoir :

Cabinets libéraux d'imagerie > RIS vague 2 + DRIMbox

Etablissements sanitaires > RIS vague 2 + DRIMbox + PFI vague 2 + DPI vague 2 (consultation intégrée du DMP)

Les dates limites de commande et de déploiement sont disponibles sur le site de l'ANS :

- [Appel à financement DPI \(+\)](#) ;
- [Appel à financement PFI \(+\)](#) ;
- [Appel à financement RIS \(+\)](#) ;
- [Appel à financement DRIMbox \(+\)](#).

3. Assurer l'accès aux services nationaux au travers des certificats

Plusieurs certificats IGC Santé sont nécessaires pour permettre à votre DRIMbox et votre RIS de communiquer avec les services numériques nationaux requis. La prestation principale Ségur comprend **l'accompagnement à l'obtention ou au renouvellement des certificats logiciels de type organisation** auprès de l'autorité de certification de référence, l'IGC Santé, ainsi que l'implémentation de ces certificats sur les infrastructures adéquates.

> **Identifier l'administrateur technique** habilité à effectuer les commandes ou **déléguer** ce rôle à vos éditeurs (RIS ou DRIMbox) ou à un autre prestataire

> **Vérifier les certificats existants du RIS** et leurs dates de validité, ou les commander (si votre RIS n'est pas encore vague 1) (*Certificat ORG AUTH_CLI IGC-SANTE Interrogation téléservice INSi ; Certificat ORG AUTH_CLI IGC-SANTE Authentification DMP ; Certificat ORG SIGN IGC-SANTE Signature Alimentation DMP*)

> **Commander les certificats nécessaires pour la DRIMbox** (*Certificat ORG AUTH_CLI IGC-SANTE Authentification DMP ; Certificat ORG SIGN IGC-SANTE Signature Alimentation DMP*)

D'autres certificats sont nécessaires au bon fonctionnement de votre DRIMbox et RIS vague 2 mais sont gérés par les éditeurs.

- [Plus d'informations sur les certificats dédiés à l'imagerie \(RIS / DRIMbox\) et délégation à un administrateur technique \(+\)](#)
- [Page du site ANS sur les certificats logiciels \(+\)](#)

4. Préparer avec vos éditeurs l'interopérabilité entre la DRIMbox et les différents éléments de votre SI

> **Réaliser l'audit de votre SI d'imagerie** : la prestation principale du financement SONS vague 2 DRIMbox prévoit la **réalisation d'un audit par l'éditeur de DRIMbox** sur la composition du plateau d'imagerie et de l'architecture informatique existante. Cet audit doit systématiquement donner lieu à la **production d'un rapport**.

> **Ouvrir et sécuriser les flux** : En tant que structure d'imagerie, vous êtes responsable de l'ouverture et de la sécurisation des flux réseau. La DRIMbox nécessite la mise en place de différents flux entre les entités DRIMbox/RIS/PACS/DMP et espaces de confiance DRIM-M et Pro Santé Connect ([cf.DSR DRIMbox page 9](#)).

Les connexions réseaux associées doivent être mises en place et sécurisées. Une vigilance accrue de votre éditeur sur ce sujet est attendue (cf. [guide d'exploitation § 5.2](#)). Plus d'informations dans le [Guide d'Intégration à l'Espace de Confiance DRIM-M \(+\)](#).

> **Vérifier le bon fonctionnement des interfaçages avec vos éditeurs** : RIS ↔ DRIMbox ; DPI ↔ DRIMbox ; PACS ↔ DRIMbox (paramétrage PACS).

> **Traiter les cas particuliers** :

- Si vos **CR d'imagerie** sont rédigés dans le PACS : préparez l'évolution du PACS pour que les CR soient reçus par le RIS puis envoyés vers le DMP.

- Si votre **DRIMbox dispose de l'option des images clés/significatives** : vérifiez que le PACS permet également le marquage DICOM KOS/IHE KIN si l'option est utilisée.

- Si vous faites **appel à la téléradiologie** : les CR et images issus de celle-ci doivent également venir

alimenter le DMP. Vérifiez avec vos éditeurs de RIS et de plateforme de téléradiologie la mise en œuvre des demi-connecteurs RIS ↔ plateforme de téléradiologie (côté plateforme de téléradiologie, pas de financement Ségur du demi-connecteur ; côté RIS, bien cocher la case du bon de commande pour bénéficier du financement du demi-connecteur).

- Si vous disposez d'un **portail de diffusion** : vérifiez sa convergence avec la DRIMbox en vous assurant que, pour un patient avec une INS qualifiée, son DMP est par défaut alimenté. Cela n'interdit pas en parallèle d'autres modes de diffusion (portails de diffusion, CD, livret...), mais ils deviennent complémentaires, et non substitutifs.

Chantiers organisationnels

Pour un bon déploiement, il est conseillé de constituer un groupe projet avec l'ensemble des parties prenantes identifiées dans la matrice RACI mise à disposition à la fin de ce document

1. Définir l'administrateur technique et référent utilisateur au sein de votre structure pour la DRIMbox

Les documents de l'ANS précisent la nécessité de définir un **administrateur technique** pour la DRIMbox, nommé par le représentant légal de la structure. Il est particulièrement responsable de la gestion des certificats mais plus globalement du suivi du fonctionnement de la DRIMbox (revue des alertes, gestion des sauvegardes...) (plus d'informations sur le rôle de l'administrateur technique dans le [guide d'exploitation DRIMbox §6.1](#), ce rôle peut aussi être confié à l'opérateur de votre DRIMbox).

Nous vous recommandons également d'identifier un **référént technique** sur le sujet DRIMbox au sein de votre structure. Interlocuteur privilégié de l'éditeur, d'ESEA ou en interne sur les aspects techniques, il peut être l'administrateur technique ou pas.

Enfin, l'identification d'un **référént utilisateurs métier** est également pertinent pour accompagner les usages et remonter les difficultés.

2. Sécuriser l'identité patient en améliorant la qualification de l'INS

L'usage des DRIMbox est **dépendant de l'envoi des documents au DMP et donc de la qualification de l'INS**. Côté technique, la gestion de l'INS est déjà intégrée dans un RIS vague 1. Pour garantir une bonne alimentation du DMP en comptes-rendus et donc en images, il est nécessaire de :

- **Travailler la procédure de mise en œuvre de l'INS (+)** dans votre structure

- **Suivre le taux de qualification INS** de votre structure: votre éditeur de logiciel (GAM ou RIS) peut vous mettre à disposition vos indicateurs.

Si vous avez besoin d'accompagnement sur ce sujet vous pouvez contacter : criv@esea-na.fr

3. Organiser et suivre l'alimentation du DMP en CR d'imagerie

L'alimentation du DMP avec les liens vers les images dépend de l'alimentation en CR d'imagerie :

- **Vérifier la bonne alimentation du DMP avec les comptes-rendus d'imagerie validés**
- **Paramétrer les bons typeCode pour chaque élément**: CR d'imagerie (typeCode : 18748-4) et lien vers les images (typeCode : IMG-KOS)
- **Suivre votre alimentation** de CR d'imagerie et liens images (KOS) dans le DMP : ces indicateurs peuvent vous être mis à disposition mensuellement par votre éditeur de RIS (CR d'imagerie) et DRIMbox (KOS).

4. Garantir l'accès aux images par les professionnels

La consultation des images sera accessible uniquement aux utilisateurs habilités à consulter les documents d'imagerie dans le DMP et disposant d'une connexion via Pro Santé Connect.

- Identifier les professionnels ayant besoin d'accéder en priorité aux images
- Vérifier leurs habilitations DMP pour consulter des documents d'imagerie
- Vérifier que les professionnels identifiés disposent d'au moins un moyen d'identification électronique (MIE) compatible Pro Santé Connect (carte CPS, eCPS ou dispositifs FIDO2)
- Identifier qui et comment accompagner ces professionnels pour obtenir et activer leur MIE compatibles Pro Santé Connect

	Habilitation à accéder aux CR et images depuis le DMP	CPS	e-CPS
Radiologue & Médecin nucléaire	Oui	Oui, envoyée automatiquement par leur Ordre	Oui, à <u>activer par chaque professionnel (+)</u>
Manipulateur ERM (exerçant en ES)		Oui, à commander par chaque manipulateur sur le <u>portail Ma Carte (+)</u>	Oui, à <u>activer par chaque professionnel (+)</u>
Manipulateur ERM (exerçant en cabinet libéral)	Non	Non	Oui, à <u>activer par chaque professionnel (+)</u>
Secrétariat en ES			Non
Secrétariat en cabinet libéral			Oui, après <u>enregistrement au RPPS+</u> (mais ne permet pas d'accéder aux documents d'imagerie, cf. habilitations)

Important

Les manipulateurs ERM doivent disposer de leur n° RPPS et avoir une identité certifiée pour pouvoir commander leur CPS ou activer leur e-CPS.
Si vous avez besoin d'accompagnement sur ce sujet vous pouvez contacter : contact.mie@esea-na.fr

5. Repenser les parcours métier

> **Définir la procédure de recherche des antécédents :**
Quand recherche-t-on les antécédents ? Qui le fait ? Pré-chargement systématique ou à la demande ?

> **Définir la procédure de téléchargement/import PACS :**
Quand télécharger des examens consultés depuis le DMP ? Qui le fait ? Téléchargement systématique ou à la demande ?

Dès lors qu'un document issu du DMP est téléchargé pour être intégré dans votre SI, ce document est sous votre responsabilité (sécurité, traçabilité, confidentialité, durée de conservation). Les documents téléchargés depuis le DMP doivent être clairement identifiés dans votre logiciel comme provenant du DMP (par opposition aux documents produits localement).

> **Identifier les autres impacts sur chaque métier :** Une analyse des processus et une conduite du changement doivent être engagées au regard des ressources SI disponibles (Quelles nouvelles tâches apparaissent avec la DRIMbox ? Quelles tâches sont simplifiées ou supprimées ? Quel est le rôle de chacun dans la recherche, la consultation et l'intégration des examens ? ...)

6. Organiser l'information et le consentement du patient

> **Définir le parcours d'information du patient :** Quand le patient est-il informé ? Par quel professionnel ? Avec quel support ? Comment sont expliquées les modalités d'accès aux CR/images via Mon espace santé (MES) ?

> **Recueillir le consentement du patient :** Indispensable avant tout accès au DMP d'un patient. A quel moment recueillir le consentement ? Avec quel support ? (Consentement oral valable, consentement pour l'ensemble de l'équipe de soins et valable pour la durée de l'épisode de soins)

① Plus d'informations :

- [«Kit Information Patient et recueil consentement \(+\)»](#)
- [«Kit Consultation MES» \(+\)](#)
- [Replay webinaire «MES Information du patient» \(+\)](#)

Pour toute question en lien avec l'usage de Mon espace santé : contact.mes@esea-na.fr

7. Définir la gestion des documents sensibles

Certains documents nécessitent une attention particulière (exemple : annonce au patient) avant l'alimentation vers le DMP.

> **Identifier les documents sensibles**

> **Définir la procédure à suivre pour ces documents :**
Quelle procédure suivre pour accompagner le patient et alimenter son DMP ? Comment, à quel moment et par qui le document est ensuite rendu visible ?

> **Appliquer les paramètres nécessaires dans le RIS**

💡 A savoir

Lorsque vous alimentez un document dans le DMP vous avez la possibilité de le rendre visible, au choix : pour tous ; invisible pour le patient (conseillé pour les documents « sensibles ») ; masqué aux professionnels (sauf médecin traitant) ; masqué aux représentants légaux (en accord avec le patient mineur).

Le professionnel qui réalise la consultation d'annonce doit remettre en visibilité le document manuellement directement depuis son logiciel métier.

Attention cependant à bien se concerter avec l'auteur du document pour qu'il soit aligné avec cette décision de désinvisibilisation.

8. Organiser la réception et l'intégration automatique des documents reçus par MSSanté

La vague 1 a permis de développer significativement l'envoi par MSSanté des documents à destination des professionnels de santé et des patients. Dans la suite de cette première vague, la vague 2 vise en particulier à **automatiser au maximum l'intégration dans le RIS des documents de santé reçus par MSSanté** et gérer les remplacements / suppression des documents (à condition d'un format structuré CDAR2 et d'une INS qualifiée par l'émetteur et le récepteur).

Pour vous aider dans votre démarche, appuyez-vous sur [l'arbre décisionnel](#) et [l'outil de pilotage MS Santé RIS v2 \(+\)](#) mis à disposition par ESEA.

1. Communiquer et sensibiliser les patients à Mon espace santé

Que ce soit au travers de visuels, tout au long du parcours patient ou de campagnes de sensibilisation, chaque **patient doit être informé de l'alimentation et consultation de son profil « Mon espace santé »** et doit pouvoir exprimer son opposition, conditionnant ainsi l'utilisation du logiciel.

Par défaut, le professionnel peut alimenter MES mais ne peut pas consulter MES.

Plus d'informations :

- «Kit Information Patient et recueil consentement (+)»
- «Kit Consultation MES» (+)
- Replay webinaire «MES Information du patient» (+).

Pour toute question en lien avec l'usage de Mon espace santé : contact.mes@esea-na.fr

2. Former les professionnels aux nouveaux usages de la DRIMbox

Vos éditeurs de RIS et de DRIMbox sont tenus de former les administrateurs techniques et référents utilisateurs identifiés par votre structure afin qu'ils aient la capacité à transmettre leurs connaissances à tous les utilisateurs. Les supports de formation ainsi que le guide utilisateurs et guide administrateur devront être fournis par vos éditeurs.

➤ **S'assurer que le(s) référent(s) utilisateurs forment les professionnels concernés aux principales fonctionnalités RIS vague 2 et DRIMbox** : Partager les grands principes de fonctionnement du RIS vague 2 et DRIMbox, les principales fonctionnalités ainsi que les **paramétrages/options spécifiques** à votre structure (définis lors des chantiers organisationnels).

Retrouvez le replay webinaire : « Consulter les images depuis le DMP (+) ».

➤ **Former les professionnels à l'INS** : La qualification de l'INS est l'un des prérequis à l'alimentation du DMP pour un patient. Il est donc primordial de former les professionnels concernés à la procédure (voir page 2 point 2) et aux bonnes pratiques (+).

➤ Sensibiliser les professionnels au référentiel DMP :

Pour alimenter et consulter des documents dans le DMP, des règles et principes sont à respecter. Il est donc primordial de former les professionnels ayant accès au DMP à ces différentes thématiques (+).

➤ Partager les bonnes pratiques :

– **Gestion des documents sensibles** : Communiquer sur la procédure de gestion des documents sensibles définie par votre structure (voir page 3 point 8)

– **Téléchargement des images** : Privilégier la seule consultation lorsque le téléchargement n'est pas nécessaire (évite la sur sollicitation de votre réseau et stockage PACS). Pour rappel, tout document stocké dans votre SI est de votre responsabilité (sécurité, confidentialité, durée de conservation, traçabilité...)

– **Gestion des images clés / significatives** (si fonctionnalité utilisée) : Présenter l'intérêt du marquage et fonctionnement des images clés avec la DRIMbox; affichage images clés/significatives dans DMP puis affichage de l'examen complet.

3. Développer et consolider les usages tout au long du projet

Avant la mise en production de votre DRIMbox

- Réfléchir aux cas d'usage avec les professionnels concernés (radiologues, cliniciens, secrétariats, manipulateurs ERM)
- Prévoir si possible un accompagnement par le(s) référent(s) utilisateurs lors des premières utilisations par les professionnels
- Vérifier que chacun sait accéder aux examens
- S'assurer que les procédures et documents de formation sont disponibles aux professionnels

Tout au long de l'usage de votre DRIMbox

- Suivre les usages
- Recueillir les difficultés rencontrées
- Ajuster les procédures et les supports de formation/communication



Pour vous aider à suivre vos actions, téléchargez la checklist et matrice RACI :

Scannez-moi
ou cliquez

